

membres du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles, le 7 décembre. Lors d'une conférence de presse accordée le même jour, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit que le Canada considérait le libre mouvement des idées, des personnes et de l'information comme l'un des objectifs primordiaux des pays de l'Ouest. «Si nous n'accomplissons aucun progrès dans ce sens ou à l'égard de la liberté fondamentale qu'ont les familles de se réunir, on pourra dire que la Conférence a raté un de ses objectifs principaux.» Le communiqué, publié par le Conseil de l'Atlantique Nord, le 8 décembre, précisait que l'Alliance attache une importance particulière à la libre circulation des personnes, des idées et de l'information. Cette pensée était ensuite explicitée à propos de la Conférence elle-même. Le communiqué ajoutait que la Conférence devrait permettre d'instaurer des relations plus étroites, plus ouvertes et plus libres entre tous les peuples de l'Europe, ainsi qu'une circulation plus élargie d'informations et d'idées.

Outre les thèmes de discussion de la Conférence, il reste des questions de procédure à définir: on doit établir la forme que prendra la Conférence et les mécanismes permanents — s'il en est — qui seront mis en place pour donner suite à ses travaux.

Le Canada, pour sa part, appuie l'organisation d'une conférence en trois étapes, proposée en premier lieu par la France, et qui comprendrait:

- une session officielle d'ouverture réunissant les ministres des Affaires étrangères qui assigneraient l'étude des différents thèmes à des commissions et sous-commissions de fonctionnaires;

- des sessions d'une certaine durée au cours desquelles ces commissions dégageraient une position commune sur les questions à l'ordre du jour;

- une conférence ministérielle de clôture qui entérinerait les travaux des commissions.

Certains pays, dont l'URSS, souhaiteraient que cette dernière réunion se tienne à l'échelon des chefs de gouvernement.

La question des mandats

Les participants aux entretiens d'Helsinki étudient l'opportunité de définir le «mandat» de chacune des commissions. Il s'agirait de dresser des listes de sujets à débattre en commission, listes qui serviraient ensuite de guide pour la rédaction des projets de résolutions ou de déclarations en vue de la réunion ministérielle de clôture.

Le Canada a approuvé cette proposition, affirmant à Helsinki que les participants devraient tenter de définir des mandats «qui expliciteraient les questions à l'ordre du jour et énonceraient de façon générale, autant que possible non controversée, les divers points dont chaque commission sera saisie. Ces questions seraient ensuite débattues, modifiées, adaptées ou rejetées en commission ou par la Conférence elle-même.» Le Canada estimait que l'élaboration de ces mandats permettrait de constater s'il existe suffisamment d'intérêts communs pour assurer le succès de la conférence.

Organisme permanent

Les pays du bloc soviétique ont proposé la création de mécanismes permanents ou d'un organisme permanent sur la sécurité et la coopération en Europe qui demeurerait en place après la conférence et en prolongerait les travaux. Dans sa déclaration préliminaire à Helsinki, l'Union soviétique soulevait la possibilité de discuter de l'établissement d'un organisme approprié qui constituerait en quelque sorte un lien entre la première conférence et les conférences suivantes; il s'agirait d'un organisme de nature consultative. Le Canada, comme d'autres pays occidentaux, a exprimé des réserves à cet égard et a fait savoir qu'il étudierait une telle proposition à la lumière des progrès positifs et à long terme que les participants pourraient espérer en retirer. Le Canada entendrait prendre une part active aux travaux d'un tel organisme et éviter tout conflit ou double emploi avec des organismes existants.

A la conférence de presse qu'il a accordée à Bruxelles en décembre, M. Sharp a laissé de côté les questions d'intérêt immédiat concernant la procédure et l'organisation pour déclarer qu'il ne suffisait pas que la Conférence produise pour tout résultat un engagement à ne pas recourir à la force. On doit plutôt s'efforcer d'éliminer les sources de division fondamentales en Europe.

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, en envisageant une période d'activité diplomatique intense, s'est dit convaincu que les entretiens d'Helsinki aboutiront à la convocation d'une conférence. Le même optimisme régnait à Helsinki et imprégnait les sessions du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles. L'idée de détente est maintenant liée à celle de la défense dans un monde engagé, comme le dit C. L. Sulzberger, «dans une ère étrangement complexe de multipolarité».